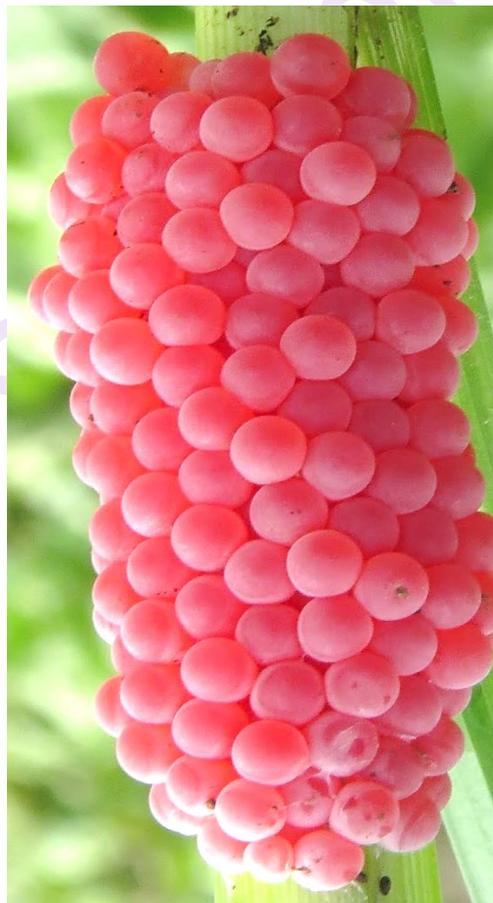




## IMAGE DE LA SEMAINE

2024 - 32

« A Pâques, on ne compte pas les œufs !... »



***Une grappe... Une grappe de raisins de la variété Red Globe ? Pourquoi pas, mais les grains seraient plus oblongs ! Un chapelet de friandises ? Les avaler n'est guère conseillé, car ces petites billes roses sont les hôtes intermédiaires d'un nématode, Angiostrongylus cantonensis, dont l'hôte principal est le rat mais qui peut toucher l'homme et y développer une méningite à éosinophiles potentiellement mortelle ! A qui donc attribuer cette grappe ? © Project Noah, J. Alexander***



© Project Noah et Duval County / B. Boyarovsky, Jacksonville-Florida

Accrochés à un support (une tige de plante aquatique, un morceau de bois, le bord d'un quai), les œufs de *Pomacea canaliculata* terminent leur développement embryonnaire sans être convoités par quelque prédateur, malgré leur forte apparence... car ils sont toxiques. En cause, des polysaccharides galactogènes et des protéines neurotoxiques présents dans les réserves vitellines de cet « escargot pomme d'or ». D'ici quelques jours, émergeront de petits jeunes pourvus d'une coquille, proies faciles... qui donneront quelques formes adultes (gonochoriques) 20 à 27 semaines plus tard. Bel exemple de stratégie *r* (la lettre *r* se réfère à *reproduction rate*, « taux de reproduction »), caractérisée par la production d'un grand nombre d'œufs, de jeunes, avec ordinairement une mortalité très élevée à ces stades).

L'escargot pomme d'or est originaire des milieux humides d'Amérique du sud. Certains voyaient dans ce gastéropode un bel animal d'élevage (héliciculture) pour des consommateurs autant humains qu'animaux domestiques, d'autres en faisaient un article très prisé par les aquariophiles. Résultat, mondialisation oblige..., *P. canaliculata* a vite prospéré dans toutes les zones humides des régions chaudes et tempérées de la planète et est devenu une véritable « peste d'eau », appartenant au très fermé TOP 100 des espèces invasives. Il est particulièrement redouté par les riziculteurs, actuellement assez démunis face à ce fléau ! Signalé pour la première fois sur le territoire européen en 2009 (Espagne), il a été observé en 2018 dans le Var et on le retrouve aujourd'hui en bien des points de la métropole. Cette espèce est interdite d'introduction, de vente et de propagation dans l'Union Européenne depuis 2012. Une fiche descriptive du genre *Pomacea* (Ampullaires) a été établie par la DRAAF à cette époque et a été réactualisée depuis (oct. 2021 : [Fiche Diagnostic 1POMAG\\_Pomacea\\_cle45ca4c.pdf \(agriculture.gouv.fr\)](#)).

Comme bien des espèces envahissantes, *P. canaliculata* a très peu de prédateurs dans les territoires récemment conquis (dans son aire d'origine, les populations sont contraintes par quelques poissons mais surtout des oiseaux comme le milan des marais *Rostrhamus sociabilis* et surtout le courlan brun *Aramus guarauna*).

Parmi ses caractéristiques biologiques : l'espèce est principalement herbivore, elle dispose d'une respiration branchiale et pulmonaire, et est capable d'estiver pendant la saison sèche, enfouie dans le sol, protégée par un opercule.